



Changement de prénom d'un enfants de moin de 2 ans

Par **babychocolat**, le **13/11/2009** à **18:06**

Bonjour,

Je suis vraimen perdu j'habite paris et j'ai eu une fille en 2008 avec un ex ami et depuis il ne c'est jamais occupé de l'enfant et ne la vue qu'une fois d'ailleurs. Lors que j'ai accouché de ma fille la dame s'occupent de l'état civile ma demander quelle nom je souhaiterais mettre sur mon enfants j'ai dit le mien et même incrist le mien d'ailleurs, mais comme le père de ma fille avais déjà effectuer une prée reconnaissance il on mis sont nom. Aujourd'hui j'ai vue le père de ma fille il est d'accord pour que notre fille porte mon nom de famille oublier de dire que depuis je suis remarié mais je porte toujours mon nom de jeune fille, et il accepte de me faire un courrier et de me donner la photocopie de son titre de séjour pour que je puis contruire mon dossier mais je ne c'est pas par ou coumencer et quelles sont les étapes pour mon dossier et si ma fille pourra porter mon nom ou pas? MERCI DE ME REPONDRE PARCE QUE JE SUIS VRAIMENT PERDUE AVEC TOUT CE'EST SITE QUI DES CHOSES DIFFERENTES.